

LNOBPL - Réunion du débat public

Lamballe, le 15 octobre 2014

Thématique « Agriculture et emprises foncières »



\ Méthodologie

- un diagnostic réalisé en 2012-2013 et complété en 2014 sur une zone d'étude de 15 400 km²
- enrichi par la concertation avec les acteurs du territoire
- recensant les enjeux de 3 grandes thématiques : milieu humain (dont agriculture), milieu physique et milieu naturel
- caractérisant les enjeux à ce stade des études : majeur, très fort, fort, moyen

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE



\ Diagnostic environnement mené en parallèle des études techniques a permis :

- de dresser un premier état des lieux
- d'analyser ces enjeux identifiés
- d'initier une démarche d'éco-conception des scénarios (Eviter – Réduire – Compenser)
- d'éviter les principaux enjeux majeurs à très forts à ce stade des études

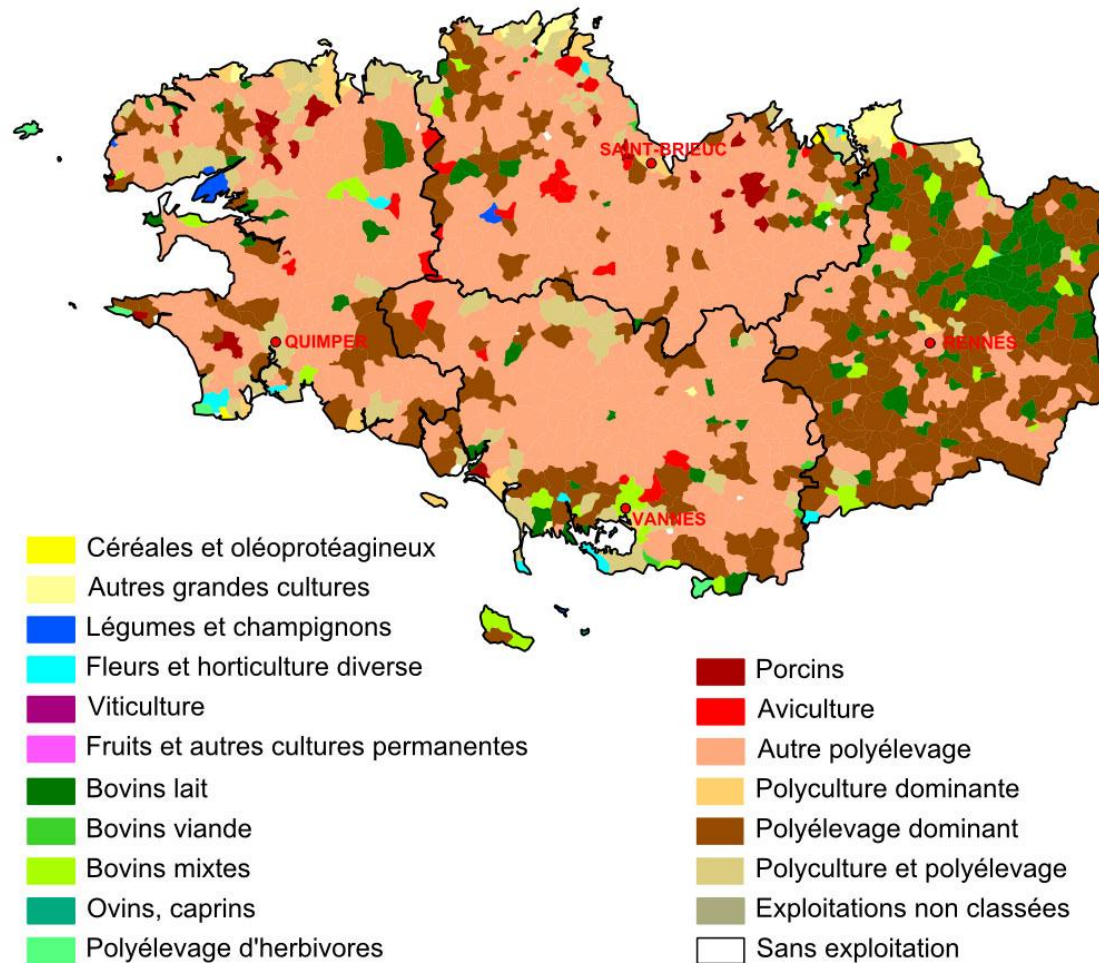
\ A ce stade très amont des études

- recensement dans l'aire d'étude des grandes régions agricoles et de leurs spécificités
- recensement des secteurs AOP/AOC/BIO
- l'impact spécifique sur les exploitations agricoles n'a pas été analysé (options de passage de plusieurs km)
- les enjeux agricoles pris en compte à ce niveau ne permettent pas à ce stade de différencier les scénarios

➡ en Bretagne et Loire atlantique l'occupation du sol est agricole à plus de 60 %

ENJEUX AGRICOLES EN BRETAGNE

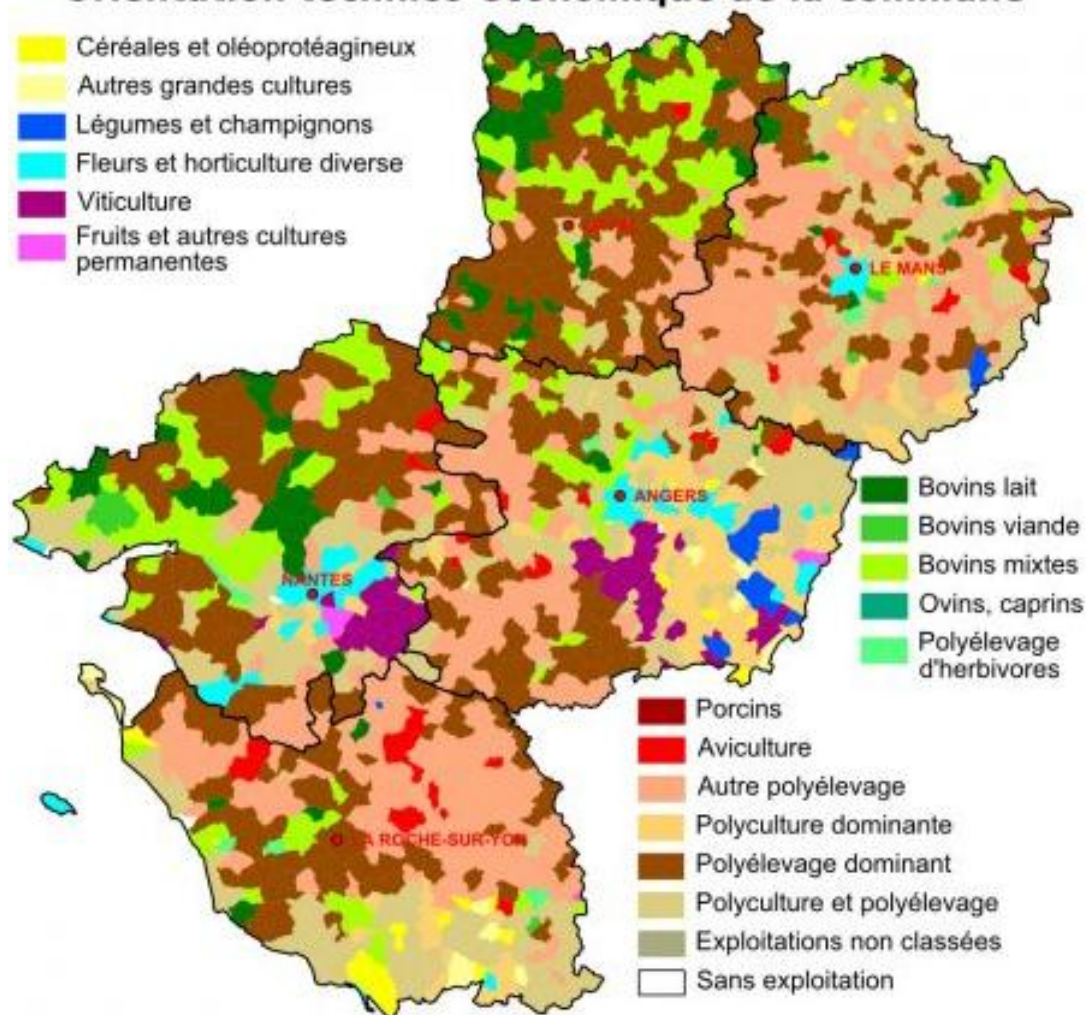
Orientation technico-économique de la commune



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
GEOFLA® Copyright « IGN - Paris - 2010 » Reproduction interdite

ENJEUX AGRICOLES EN PAYS-DE-LA-LOIRE

Orientation technico-économique de la commune



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

GEOFLAB Copyright © IGN - Paris - 2010 • Reproduction interdite

IMPACTS POTENTIELS D'UN GRAND PROJET D'INFRASTRUCTURE SUR L'AGRICULTURE

\ Les effets directs

- Emprise sur les espaces agricoles ou forestiers
- Difficultés d'exploitation (irrigation, drainage, bâtiments, épandage,...)
- Obstacle aux déplacements

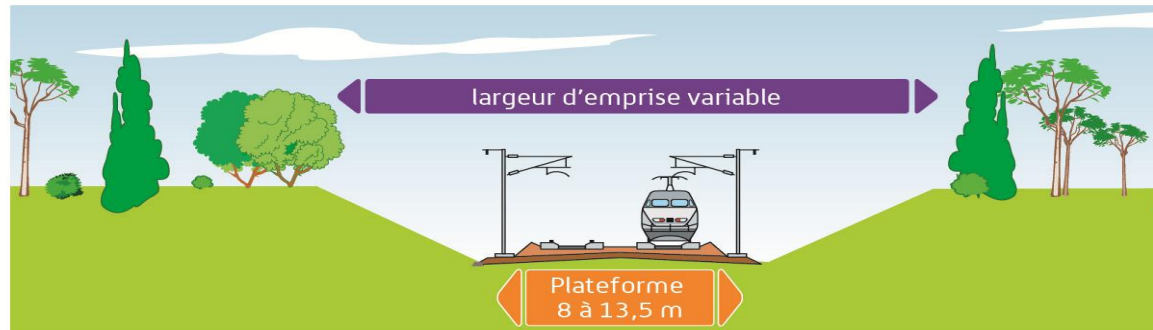
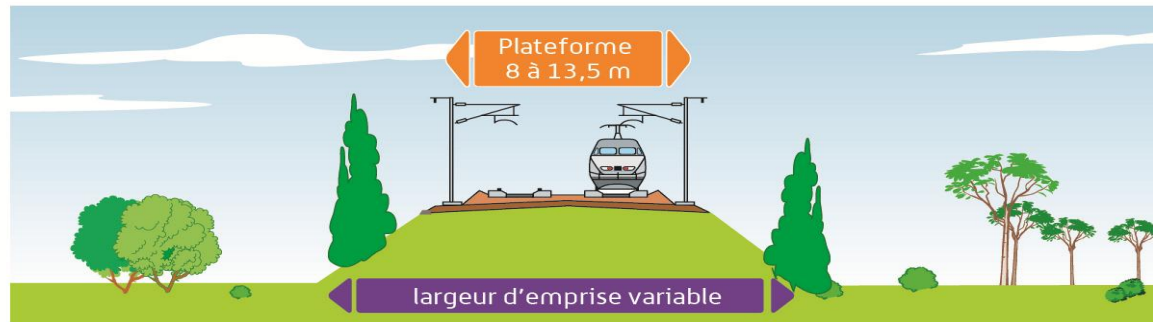
\ Les effets en phase travaux

- Perturbation des sols (occupation temporaire)
- Perturbation des circulations
- Nuisances diverses ...

- \ Emprises du futur domaine public ferroviaire d'une ligne nouvelle varient en fonction du profil en long de l'infrastructure
- \ Expériences récentes : acquisition de 12 ha / km (plate-forme ferroviaire, rétablissement routiers, insertion,...)

DELIMITATION DE L'EMPRISE

remblai et déblai



COMMENT LIMITER LES IMPACTS SUR L'AGRICULTURE ?

\ EVITER

- Préservation des secteurs agricoles sensibles (ou les espaces forestiers) à chaque étape du projet
- Optimisation technique du projet pour limiter les emprises

\ REDUIRE

- Réorganiser les exploitations
- Rétablir l'outil de travail (bâtiment, points d'eau,...)
- Rétablir des réseaux (drainage, irrigation,...)
- Rétablir les circulations et accès aux parcelles
- Reconstituer des lisières et replanter des haies

\ COMPENSER

- Replanter les surfaces forestières, les haies
- Restituer des espaces viables à l'agriculture (délaissés, modelés, talus)
- Indemniser

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE

Le code rural fixe le cadre d'application et les modalités pour le maintien de l'activité agricole (Aménagement foncier agricole et sylvicole)

Le code forestier fixe le cadre le cadre d'application et modalités pour le maintien de l'activité sylvicole

Le code de l'expropriation fixe le cadre d'application et les modalités pour l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation du projet

Le code de l'urbanisme fixe les règles d'utilisation du sol

OUTILS CONVENTIONNELS POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'IMPACT AGRICOLE

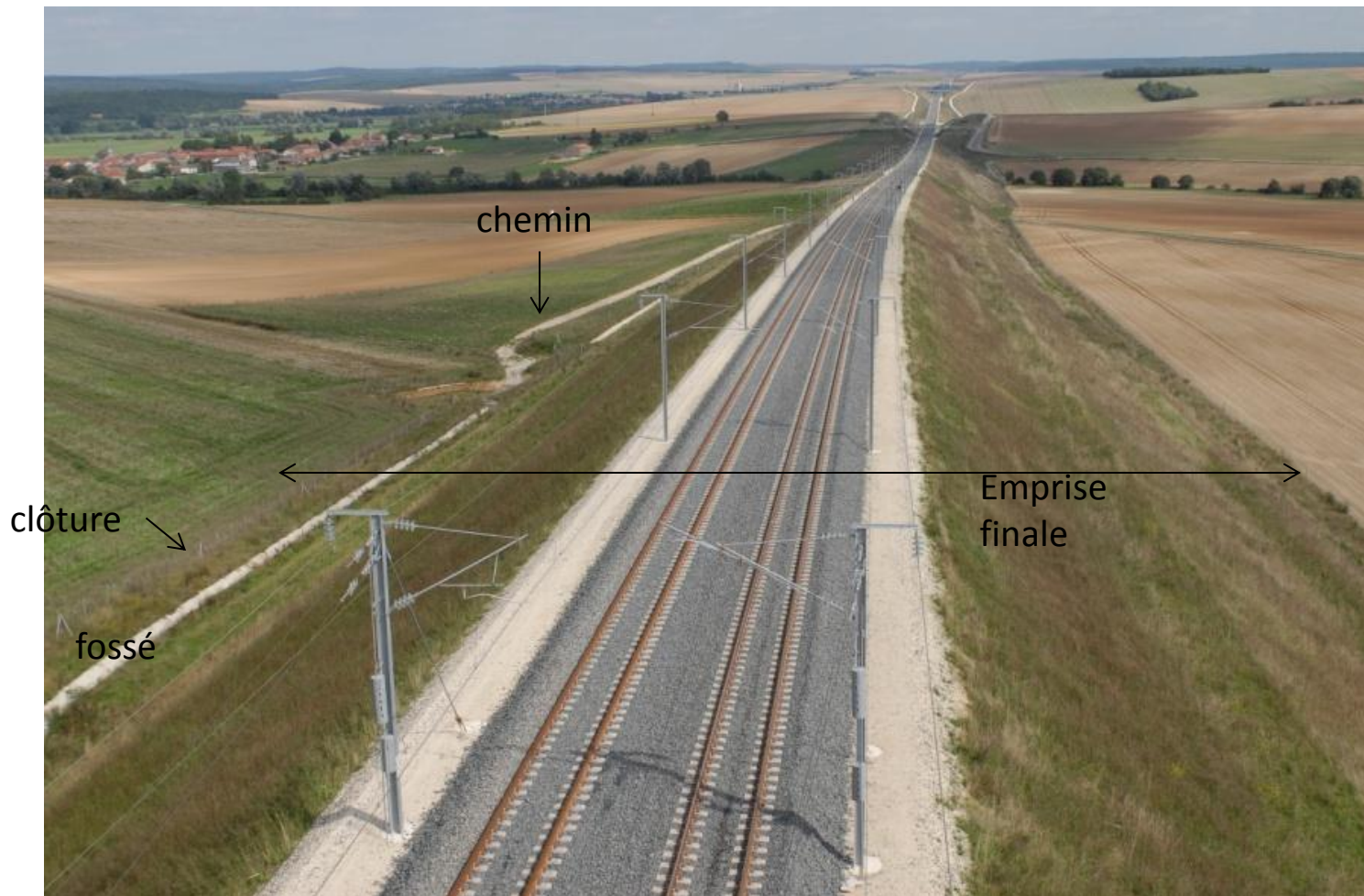


En partenariat avec la profession agricole

- \ Conventions de partenariat
- \ Etudes spécifiques agricoles
- \ Mise en place d'une stratégie foncière concertée
- \ Protocoles indemnitaires, les accords nationaux et leurs déclinaisons locales
- \ Identification des préjudices résiduels et mesures de compensation complémentaires
- \ ...

DELIMITATION DE L'EMPRISE

exemple de ligne en remblai



DELIMITATION DE L'EMPRISE

exemple de ligne en déblai

